

COLLEGE LOU CASTELLAS
13, rue des Cévennes
30320 MARGUERITTES

**REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER
DES CLAUSES PARTICULIERES JUIN- JUILLET 2024**

I) Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Collège Lou Castellat 13, rue des Cévennes ...30320 MARGUERITTES

Personne responsable du marché : M. le Principal du collège

Comptable assignataire : Mme l'Agent Comptable du Lycée Philippe Lamour rue de l'Occitanie BP 4038 30001 NIMES CEDEX

II) Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

III) Objet du marché :

Le marché a pour but la fourniture de **charcuterie et de viandes de porc** pour un restaurant scolaire fournissant 450 repas/jour pendant 140 jours au rythme de 1 livraison hebdomadaire.

IV) Description des fournitures ou prestations :

Marché à bon de commande pour la fourniture de charcuterie et de viande de porc. L'offre porte sur un bordereau de prix des produits les plus courants en restauration collective ; il s'agira de viande de catégorie A et de provenance française (origine régionale à préciser) qui répondent aux critères suivants :

- saucisse fraîche : plus de 80% de maigre.
- Pâté fin, pâté de campagne : plus de 65% de maigre.
- Epaule : catégorie 4D
- Côte de porc, longe désossée : maigre
- Jambon cuit : DD supérieur
- Cf liste jointe *Les offres doivent se présenter uniquement dans l'ordre et suivant la liste descriptive jointe*

Prix : L'offre comprendra :

- Un prix initial fixe pour la durée du marché (1 an) pour tous les produits à l'exception des côtes de porc, longe et jambon DD supérieur.
- Pour ces produits (côtes de porc, longe et jambon DD supérieur) l'offre portera sur un pourcentage appliqué sur le prix de la cotation sud ouest de la semaine 10. Les prix seront révisés par référence à ce pourcentage appliqué sur cette cotation à la date de la livraison.

Volume financier prévisionnel annuel 10 000.00 euros ; en vertu de l'article 71 alinéa 1, le marché sera passé sur la base d'un volume annuel minimum de 6 000.00 € et d'un volume annuel maximum de 13 000.00 €.

Le marché sera passé pour une durée de 1 an, à compter du 25 aout 2024, avec prix fermes et définitifs sur la période en dehors des aléas économiques dument constatés et

qui pourront engendrer des modifications tarifaires, proposées à la personne responsable du marché. L'offre devra clairement indiquer le nombre de livraisons par semaine et les horaires.

V) **Contact** : tous les renseignements utiles peuvent être obtenues auprès du gestionnaire du collège Lou Castellás ; tel 04 66 75 38 38. ; adresse électronique : gest.0301245r@ac-montpellier.fr

VI) **Date limite de transmission des offres et modalités de transmission** : Les offres devront être parvenues au service Intendance. **au plus tard le 24 juin 2024** avant 17h.
Sur le site mapa.aji-france.com.

VII) **Contenu des offres** : L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant les délais d'exécution.

VIII) **Critère de jugement des offres** : les critères de jugement des offres sont :

- qualités techniques des produits
- Offres alternatives à mentionner (denrées labellisées et denrées normes bio)°
- qualités des services associés
- Prix

IX) **Délai de validité des offres** : 1 an à compter du 25 aout 2024.

X) **Prix et règlements des comptes : Contenu des prix** : les prix proposés seront établis suivant l'article IV ci-dessus
Les prix sont exprimés hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix.
Les prix comprennent tous les frais afférents à la livraison ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

XI) **Règlement** : Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après réalisation de la prestation ou de la fourniture. Aucun acompte ne sera versé à l'entreprise titulaire du marché sauf dans les cas prévus par la circulaire MENF00500169C

X) **Délai d'exécution**: Les prestations ou fournitures devront être exécutés à compter du 25 aout 2024.

XI) **Notification** : le marché sera notifié par courrier électronique au titulaire **avant le 12 juillet 2024** Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site mapa.aji-france.com.

A Marguerittes le 28 mai 2024
Le Principal,

Emmanuel Guérard

